L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JUILLET 1865. | Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 6 JUILLET.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir; les départs de navires et de bateaux, des ventes par le sherif et les encanteurs, ainsi que nombre de nouvelles annonces, qui n'ont pu trouver place à la 1ère page.

Ventes à l'encan de ce jour.

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault—à 11 heures, continuation de la vente de la vacherie de Sébastien Tujaque, sur le chemin de Gentilly, près de la machine à dessécher.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, marchandises sèches, sans réserve, et 50 pièces de mousseline.

Par R. Gutierrez—rue St Pierre, entre Chartres et Levée, un lot de livres de lois, meubles de bureau, bibliothèque, coffrefort, &c.

Par McCerren & Landry—à leur salle d'encan, au Masonic Hall, un assortiment général de meubles.

Par D. E. Morphy—au No 51 de la rue des Magasins, épaules, plats côtés et corde; au No 47 de la rue des Magasins noix du Brésil.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magazine et Gravier, grocerie.

Par Nelligan & Von Zinken—sur la Levée en face de la rue Gravier, farine et pommes de terre.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHE TRANSMISE A L'ABEILLE

Arrivée du Fung Shuey.

PASSE DU SUD OUEST, 11:30 du soir, 5 juillet.

Le steamer Fung Shuey, venant de New York, a franchi la barre du fleuve à 9 heures et demie du soir. Opér.

ARRIVEE DU STEAMER MISSISSIPPI.

☞ Le steamer Mississippi, expédié le 27 juin de New York, sous le commandement du capitaine Kennedy, est arrivé hier soir. Les nouvelles qu'il apporte ont été devancées par celles de l'Ouest ou par le télégraphe.

Ce steamer, avec le Merimack, a été récemment vendu par la Compagnie de l'Union de Boston, à la compagnie de la malle des E. U. de N. York (ligne des Stars).

Pendant la traversée, le Mississipi a perdu Victor Meyer, cuisinier, qui a succombé à la diarrhée, et dont le corps a été confié à l'océan.

Le 3 juillet, le Mississippi a passé les steamers Republic, Mariposa et le Star of the Union, expédiés d'ici pour New York.

On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers du steamer Mississippi.

La célébration du 4 Juillet.

La célébration de l'anniversaire du 4 Juillet s'est accomplie hier avec un certain éclat. Dans les manifestations qui se sont produites, nous voyons la preuve que la population, abandonnant le système d'abstention qu'elle avait suivi depuis trois ans, a voulu signaler son retour à la vie politique en répondant avec empressement aux appels de l'autorité municipale. C'est un premier pas dans la voie qui conduit à la réorganisation politique de l'Etat. En fêtant l'anniversaire de la Déclaration d'Indépendance, les citoyens indiquent par là l'appréciation qu'ils font des droits affirmés par leurs ancêtres dans la journée du 4 juillet 1776, et l'intention évidente qu'ils ont d'en revendiquer l'exercice dans les circonstances présentes.

Que ce zèle ne se ralentisse pas, et les efforts ténébreux de la clique qui voudrait enlever aux neuf dix èmes des Louisianais leurs droits politiques pour les transférer à leurs anciens esclaves, n'aboutiront qu'à l'insuccès et au ridicule. Que la Louisiane donne à la prochaine élection un vote compact de 40,000 à 50,000 voix conservatrices, et les têtes de l'hydre sans corps du radicalisme disparaîtront pour jamais dans l'obscurité. C'est là le résultat que nous fait espérer la journée d'hier.

Conformément au programme, une foule nombreuse se pressait à dix heures du matin dans l'immense salle, appelée Mechanic's Hall, pour assister à la première partie du programme. Un assez grand nombre de dames, bravant la chaleur, avaient voulu jouir du spectacle et occupaient des sièges réservés. Une bande de musique excellente jouait de temps à autres des airs patriotiques.

Vers onze heures, l'honorable Glendy Burke, remplaçant le maire, ouvrit la séance et annonça l'ordre des cérémonies. Après une prière prononcée par le révérend Bartlett, le juge Lea a donné lecture de la Déclaration d'Indépendance en ayant soin d'appuyer sur tous les passages qui pouvaient trouver une application heureuse dans les circonstances actuelles. M. Burke a ensuite présenté à l'assemblée W. R. Mills, l'orateur du jour. Nous n'essaierons pas de donner une analyse du discours de M. Mills, discours qui a roulé sur les grands principes formulés dans le document dont lecture venait d'être donnée par le juge Lea. C'est, a-t-il dit, l'affirmation de ce grand axiôme politique "que les gouvernements dérivent leur pouvoir du consentement des gouvernés" qui nous a rendu la déclaration d'indépendance si chère et qui a fait du 4 juillet le jour de naissance de la liberté américaine.

Après ce discours le révérend Bartlett a prononcé la bénédiction, et vers une heure la séance a été levée.

De tous côtés la foule se portait vers les différents lieux de réunion. Les jardins publics sur les bords du Bayou, le parc de la ville, les terrains Delachaise, le jardin de Carrollton regorgeaient de monde. Des piques-niques s'établissaient sous les arbres et des réunions particulières s'organisaient à divers endroits.

Le soir une animation extraordinaire régnait dans les rues. Depuis bien longtemps nous n'avions vu autant de monde sillonner les voies publiques. Les balcons des rues qui se trouvaient sur le parcours de la grande procession aux flambeaux étaient remplis de dames, de demoiselles et d'enfants accourus de tous les points de la ville. Les familles qui n'avaient pu y trouver place garnissaient les trottoirs de la rue du Canal ou des rues adjacentes. Des fusées de toutes les couleurs éclatant dans l'air éclairaient cette scène animée qui rappelait les jours d'autrefois.

Les compagnies de pompiers arrivaient de tous les quartiers de la ville pour prendre leur place assignée à l'avance, et bientôt la procession se forma sur le côté nord de la rue du Canal et se mit en marche en suivant l'itinéraire tracé dans le programme. Après avoir parcouru les principales rues du Premier District, elle entra dans le Second par la rue Royale et revint en suivant la rue de Chartres jusqu'à la statue de Clay qui avait servi de point de départ.

Des bandes de musique et des tambours précédaient chaque compagnie, et la marche était éclairée par de nombreux faisceaux de bois de résine qui servaient de torches et dont les lueurs rouges et fumeuses donnaient au cortège un aspect fantastique. Quelques compagnies avaient des lanternes de couleurs, d'autres des espèces de lueurs imitant des feux follets. Chaque compagnie lançait en passant des fusées, dont quelques unes retombaient maladroitement sur les balcons au grand effroi des demoiselles et au risque de mettre le feu aux robes légères des spectatrices. Il n'y a eu heureusement aucun accident à déplorer. Lorsque la procession fut revenue à son point de départ, un beau bouquet d'artifice aux couleurs multiples et brillantes donna le signal du départ. Les compagnies retournèrent dans leurs quartiers respectifs et la foule massée dans la rue du Canal s'écoula lentement par toutes les rues voisines.

Des saluts avaient été tirés le matin et le soir; les navires et les bateaux à vapeur étaient pavoisés et un grand nombre de drapeaux étaient déployés dans les rues, sur les édifices publics, aux résidences des consuls et sur un certain nombre de maisons particulières.

La célébration à la Douane.

A côté de la célébration générale du 4 juillet à laquelle prenaient part les autorités civiles militaires et navales et la population, il y avait une célébration particulière, organisée par une réunion de personnes s'intitulant "Association nationale républicaine." Les dissidents composés en grande partie de gens d'origine africaine s'étaient réunis dans la douane. L'ancien juge de la cour prévôtale Warmoth appela l'assemblée à l'ordre et somma le bureau suivant:

Président—Hon. CHARLES SMITH.
Vice-Présidents—T. B. Thorpe, Cuthbert Bullitt, W. Pitt Kellogg, J. D. Tucker, G. A. Weed, J. S. Tucker, A. S. Mansfield, Jose C. White, T. M. Wells, R. W. Taliaferro, S. A. Barksdale, J. P. Newman, E. Murphy, E. Heistand, J. S. Crosby, J. B. Roudanez, J. Meshaway, M. F. Beyand, John Parsell, E. Guion, A. C. Hills, Edw. Wallace, S. M. Wrotnowski, Josh. Gorlinski, A. P. Dostie.

Lecture fut donnée à la réunion de la Déclaration d'Indépendance, de l'adresse d'adieux de Washington et de la proclamation d'émancipation.

Nous n'aurions pas parlé de cette innocente manifestation des partisans du suffrage des nègres, si nous n'avions cru important de faire connaître à nos lecteurs au moins la substance du discours prononcé par M. N. P. Banks, ex major-général de l'armée des Etats Unis. Voici un court résumé des idées qu'il a développées, devant son auditoire multicolore:

Après avoir passé en revue l'histoire des Etats-Unis, il a prétendu que les fondateurs de ce gouvernement avaient voulu que tous les hommes fussent libres et égaux, et que le peuple américain n'avait maintenant qu'à mettre en vigueur les principes et accomplir l'objet des fondateurs du gouvernement en déclarant tous les hommes libres et égaux.

Il s'est énergiquement prononcé contre la concession des droits politiques aux rebelles vaincus, et s'est longuement étendu sur ce sujet. Si on leur rend leurs anciens droits, a-t-il dit, ce sera la plus grande calamité qui pourrait arriver au pays, et cela conduira à une autre lutte semblable à celle que nous venons de traverser. Les rebelles ont abdiqué leur pouvoir politique et on doit leur refuser le droit de le reprendre.

Après avoir essayé de démontrer comment la dette publique pourrait être facilement payée, l'orateur a abordé la question de l'intervention européenne et il a déclaré avec emphase que le peuple ne souffrirait pas que les Européens, qui ont profité des troubles domestiques de l'Union pour prendre pied sur le continent, y restassent plus longtemps et que, si cela était nécessaire, le drapeau étranger, ainsi hostile, qui flotte maintenant sur la frontière, serait chassé.

Le reste du discours a été consacré à la défense du suffrage des nègres qui doivent être admis à l'exercice des droits politiques, et le plus tôt sera le mieux; et l'orateur a terminé en demandant à l'assemblée de soutenir le Président Johnson qui, dans son opinion, mérite cet appui.

Dans le cours de ses harangues, M. Banks a fait l'éloge du plan de reconstruction adopté pour la Louisiane par M. Lincoln, et qui consistait comme on sait, à restreindre à un dixième de la population l'exercice des droits politiques. Le suffrage universel n'est, paraît-il, bon que pour les noirs.

Après ce discours qui a été couvert d'applaudissements enthousiastes, le juge Hiestand a pris la parole et la cérémonie s'est terminée par un salut de treize coups de canon en l'honneur de M. Banks.

Cette démonstration politique aura eu son côté utile. Elle prouve l'infime minorité du parti radical à la Nouvelle-Orléans, et elle indique à la population louisianaise le sort qui lui serait réservé si ce parti obtenait le contrôle de la réorganisation politique de l'Etat.

Nouvelles plus récentes

PAR LE TELEGRAPHE.

MALADIE DU PRESIDENT.

Ouverture de la campagne démocratique contre le suffrage des nègres.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

Le général Forrest blessé.

NOUVELLES D'EUROPE.

Marchés.

(Dépêches du *Times*.)

New York, 3 juillet.—L'or a ouvert à 141 et reste ferme à 140 1/2; le marché est lourd. Le coton est lourd à 44 à 45. Il n'y aura pas d'affaires d'ici à mercredi.

New York, 3 juillet, 6 h P M—L'or est à 138 avec une tendance à la baisse. Les cinq-vingt sont plus fermes, on offre 105, mais il n'y a pas d'acheteurs.

Le coton est à 41.

Le *Guiding Star* est arrivé de la Nouvelle Orléans hier. On vendra le 12 à l'encan au chantier de Brooklyn, 30 steamers et deux navires à voile, qui appartenaient autrefois au Sud.

Les dépenses de guerre de la ville et du comté de New York dépassent 17 millions.

Le président Johnson est toujours très malade; on attribue sa maladie à la fatigue résultant d'un excès de travail.

Une lutte très vive est engagée entre les autorités civiles et militaires à Philadelphie par suite de la tentative des autorités civiles d'arrêter des officiers sur un mandat civil à propos de l'affaire Conners.

Washington, 3 juillet.—Le Président est toujours indisposé. Il n'y a pas eu de séance de cabinet. Le secrétaire Seward est revenu.

Le général Lee est allé passer l'été dans le comté Cumberland, en Virginie. Henry A. Wise est arrivé à Norfolk.

Le major-général Halleck est arrivé ici, Robert Ould a été relâché sans condition et est attendu à Richmond. Le général Grant part ce soir pour Albany.

Le Président va mieux, mais il ne peut recevoir de visiteurs. Les généraux Meade et Crawford sont arrivés à Harrisburg, en route pour Gettysburg.

Le général Rosecrans part pour la Californie.

Le gouvernement n'a pas de prisonniers rebelles au-dessus du grade de colonel, sauf quelques malades dans les hôpitaux.

Le gouvernement a payé hier en or les intérêts sur la dette pour le terme de juillet.

On a envoyé au Président une autre protestation contre la nomination du juge Parsons comme gouverneur provisoire de l'Alabama.

Des avis de Hayti disent que les rebelles gagne du terrain et que Geffrard a subi des revers.

Louisville, 3 juillet—On donne en ce moment un magnifique banquet au général Sherman. La ville est en fête par suite de son arrivée. Le général ira demain visiter les camps du voisinage.

New York, 3 juillet—La campagne politique démocratique s'ouvre par une adresse de Charles Mason qui s'oppose au suffrage des nègres et se prononce en faveur de la restauration immédiate des Etats du Sud dans l'Union.

Andrew Johnson appuyait chaudement la vente du théâtre Ford, mais la vente n'a pu avoir lieu et le théâtre rouvre cette semaine.

La santé du Président est meilleure.

Grenada, Miss., 4 juillet.—Il y a eu aujourd'hui un accident sur le chemin de fer près de Senatobia, et le lieutenant-général N. B. Forrest a été grièvement blessé.

Beaucoup de voyageurs ont eu des lésions graves, mais personne n'a été tué.

Une planche de wagon s'est prise dans un wagon, a déchiré le plancher et les sièges et a emporté l'arrière du Wagon. Le général Forrest a eu la clavicule fracassée.

Grenada, Miss., 4 juillet—Un allemand nommé A. Steinberg, âgé de 32 ans, allant à Goodman, accosté de Attalaa rencontré deux hommes qui, après l'avoir dépassé de 50 yardes, se sont retournés et lui ont ordonné de s'arrêter. Il éperonna son cheval, mais voyant qu'il ne pourrait leur échapper, il tira un pistolet et fit feu sur eux. Les deux hommes fondirent sur lui et après lui avoir tiré dessus, lui enlevèrent son habit, son chapeau, ses bottes, son porte-monnaie contenant $1,000 en greenbacks, et des billets pour $6,000, puis ils le laissèrent mort sur la route. Ceci a eu lieu à un mille de Bluff Springs, le 1er à 10 heures du matin, près d'une résidence. Steinberg laisse une femme et quatre enfants. Le pays est plein de bandits de cette espèce.

Nouvelles d'Europe.

Cap Race, 3 juillet.—Le steamer *China*, parti de Liverpool le 24 juin est arrivé. Les avis du *Persia* ont causé une baisse sur les fonds américains.

On pensait que le *Great Eastern* partirait avec le câble transatlantique, de Valentia le 10 et arriverait à Trinity Bay le 24. Le tarif de télégraphe sousmarin, de tous les points de l'Amérique du Nord jusqu'en Angleterre, sera de vingt et une livre sterling pour 20 mots et de vingt et un shellings pour chaque mot additionnel, on y comprendra l'adresse, la date et la signature.

Les avis d'Europe du 24 cotent les 5.20 à 71, et le coton à 20 pence.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 46, rue de Chartres.

5 juillet 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	82	27 1/2
midi	88	31
3 heures du soir	92	33
6 heures du soir	89 1/2	32

MORTALITE—Il y a eu 155 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 26 juin au 2 juillet inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la consomption, 12; les convulsions (enfants) 11; la dyssenterie aiguë, 8; la dentition, 8, la fièvre scarlatine, 7; la fièvre congestive, 6.

Ages—Au-dessous de 1 an, 28; de 1 à 2 ans 10; de 2 à 5 ans, 23; de 5 à 10 ans, 11; de 10 à 15 ans, 4; de 15 à 20 ans, 2; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 19; de 40 à 50 ans, 10; de 50 à 60 ans, 9; de 60 à 70 ans, 1; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 1; non déclarés, 7.

Nationalités.—France 1, Allemagne 8, Irlande, 14, Italie, 1; Prusse 1, Ecosse 1, Suisse 2, Etats-Unis, 96, Antilles 1 non déclarés 30.

Il est mort 109 blancs, 28 nègres et 18 mulâtres.

DENTISTES.—Les docteurs GRIS et LAMM, chirurgiens-dentistes, se sont associés, et occupent l'ancien cabinet du Dr Beauregard, au coin des rues Royale et St Pierre.—(Voir l'annonce.)

Collège pour les Jeunes Gens.

L'établissement dirigé par M. le colonel A. FERRIER poursuit avec succès sa marche progressive. Le nombre des élèves qui fréquentent cet établissement est en ce moment beaucoup plus considérable qu'il ne l'a jamais été. Ce résultat s'explique facilement par le choix de corps enseignant, composé comme suit:

M. C. SLETON—Littérature française et classes de grec et de latin;
A. FERRIER—Classes intermédiaires en français;
E. RAPIER—Classes supérieures en anglais, en mathématiques et en tenue des livres;
M. HISE—Classes intermédiaires en anglais et en arithmétique;
J. GUESSNER—Classe d'allemand;
A. F. QUESE—Classes élémentaires en anglais et en français.

C'est sans la moindre hésitation que nous invitons les familles à recourir à cet établissement, persuadés qu'avec un tel personnel de professeurs de [illegible] progrès sont assurés.

Cette institution dont les prix varient de [illegible] est située rue Hôpital No 184, entre Dauphine et Bourgogne.

AU PUBLIC.

Des personnes malveillantes ayant fait circuler des bruits de nature à porter atteinte à ma réputation commerciale et à affecter mon crédit, je crois devoir rétablir les faits d'après des documents authentiques.

J'ai été associé avec M. Nicolas Claudel sous la raison sociale de J. Boulenger & Co, à la Nouvelle-Orléans.

Cette société fut dissoute, d'un commun accord, le 1er juillet 1861, suivant acte passé devant C. T. Fenlon, notaire. Le lendemain 2 juillet, le même jour et par le même acte, mon ex-associé NICOLAS CLAUDEL et ALPHONSE A. BECHET s'associèrent ensemble sous la raison sociale de N. CLAUDEL & Co, et prirent la suite des affaires de l'ancienne maison J. Boulenger & Co.

A cette époque, la maison J. Boulenger était parfaitement solvable, et mon ex-associé, NICOLAS CLAUDEL, ainsi bien que la nouvelle société de N. Claudel & Co, prirent l'engagement formel de payer et satisfaire toutes les dettes de l'ancienne maison J. Boulenger & Co, me garantissant contre toutes demandes à ce sujet. Voici, au surplus, les deux articles dudit acte concernant cette stipulation:

"Et ledit sieur Jules Alexandre Boulenger reconnaît et déclare que ladite société lui a tenu compte, tant en argent qu'en billets et valeurs à sa satisfaction, et dont il reconnaît être en possession, du montant de sa mise sociale ainsi que de sa part dans les bénéfices nets de ladite société, dont il consent la décharge en faveur de ladite société, cédant et abandonnant en conséquence à ladite société, c'est à dire audit sieur N. Claudel, tous ses droits et prétentions quelconques à l'actif de ladite société, à la charge par ledit sieur Nicolas Claudel qui s'y oblige, de payer le passif de ladite société, de manière à ce qu'il ne soit en *aucune manière responsable, inquiété, troublé, ni recherché*, au sujet de ce passif pour le paiement du passif de ladite société, et à cet effet il est expressément convenu et stipulé que ledit sieur Nicolas Claudel, ainsi que la société qu'il va former ci-après, demeurent expressément chargés d'opérer la liquidation pleine et entière de ladite société, ainsi que ledit sieur Nicolas Claudel s'y oblige, et que la société qui va être formée ci-après s'y oblige également."

Art. 2.—"Chacun des associés (Nicolas Claudel et Alphonse A. Béchet) composant la nouvelle société de N. Claudel & Co. devra consacrer tout son temps, toutes ses connaissances et son industrie à la bonne direction et à la réussite des affaires de ladite société; cependant il est expressément convenu et stipulé que ladite société demeure chargée, sans aucun droit à aucune commission ni rétribution quelconque, de la liquidation de la ci-gérant définitif de toutes les affaires de l'ancienne société ci-dessus dissoute de J. Boulenger & Co, et à cet effet les associés se serviront de la signature de l'ancienne société J. Boulenger & Co, et s'obligent au paiement des dettes de ladite société J. Boulenger & Co."

Le 10 novembre 1862, un créancier de J. Boulenger & Co., Joseph Robinson, intenta un procès contre moi et contre Nicolas Claudel, dans la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans; j'appelai la nouvelle société de N. Claudel & Co. en garantie et le jugement rendu le 15 décembre 1862, me condamna solidairement avec N. Claudel au payement de la somme réclamée, mais condamnait aussi *Nicolas Claudel et Alphonse A. Bechet* solidairement comme composant la raison de N. Claudel & Co. à me payer la même somme.

Alors et avant que ce jugement eût été exécuté, c'est à dire le 31 décembre 1862, Nicolas Claudel fit dans la Troisième Cour de District une cession de biens contre ses créanciers, cession de biens contre ses créanciers, les créanciers de N. Claudel & Co. et contre les créanciers de J. Boulenger & Co. Voilà pourquoi j'ai été poursuivi, moi qui ne pouvais pas faillir, pour des dettes qui n'étaient plus les miennes, puisque Nicolas Claudel personnellement, et la maison de N. Claudel & Co. avaient reçu de quoi les payer lors de la dissolution, en juillet 1861, et avaient alors pris l'engagement de les payer.

Je tiens principalement par cet exposé à constater les faits et à faire voir que j'ai beaucoup souffert sans que l'on puisse m'imputer la moindre faute.

6 juillet—1f J. BOULENGER.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

Décédé hier, à 6 heures du soir, à l'Asile, MICHEL DUCO, à l'âge de 19 ans. Ses amis et connaissances ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Son corps est exposé à l'asile.

Par ordre du Président. G. BOUE,
6 juil Secrétaire

Décédé hier matin à huit heures, à l'âge de 66 ans, sur son habitation à la Métairie, paroisse Jefferson, JEAN BAPTISTE HAZEUR, vétéran de 1814-'5. Les amis et connaissances des familles Joseph Decoudreau, Paul Trévigne, Ulysse Populus et Dupré, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures. Le corps est exposé chez M. J. Decoudreau, rue St Antoine, entre Amour et Bons-Enfants.

Décédée, le 5 juillet 1865, à une heure de l'après-midi, MARIE SALOMI DOLCH, épouse de H. M. Crooker. Les amis de la famille et ceux de la famille de Joseph H. Wilson, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à cinq heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St-Charles No 296.

Décédée hier, à 10 heures du soir, à l'âge de 9 mois, FILOMENA MUNIZ, fille de Bonifacio Muniz et de Cristina La Rosa. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, cette après midi, à quatre heures et demie. Le corps est exposé chez ses père et mère, rue Bagatelle, encoignure Bons-Enfants.

Falleció ayer, 5 de Julio, á las 10 de la noche, á la edad de 9 meses, la niña FILOMENA MUNIZ, hija de Bonifacio Muñiz y de Cristina La Rosa. Se suplica á los amigos y conocidos asistan al entierro que tendrá lugar hoy, á las 4 y media de la tarde. El cuerpo está expuesto en casa de sus padres, calle de Bagatelle, esquina de Bons-Enfants.

Un achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. 30 juin—1m

Garçons de salle.

ON a besoin de deux BONS GARÇONS DE SALLE qui aient été employés d'une manière permanente. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser chez M. D. Lopez, coin des rues Dauphine et Toulouse, de midi à trois heures.

DEMANDE DE VENDEURS.

ON demande deux bons vendeurs de marchandises sèches. Inutile de répondre si l'on n'a pas été dans le commerce de la ville. S'adresser, par lettre, à G. A. O., au bureau de l'Abeille. 6 juillet

Belles terres
Pour la culture du Riz et des Oranges
A VENDRE, [illegible]
Plaquemines. [illegible]
S'adresser au No 29, rue Conti. [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 5 juillet.

Les produits de l'Ouest ont trouvé un peu plus d'acheteurs aujourd'hui, mais le coton a été encore plus calme et il s'y est déclaré une baisse de 3 à 4 cents par livre. Les ventes sont de 400 balles, auxquelles il faut ajouter 200 vendues hier. Cette dernière transaction est la seule qui ait eu lieu hier—les banques et les bureaux publics étant fermés— et il ne s'est rien fait en dehors. Le commerce de tabac, semble être complètement suspendu et ne sert conséquemment plus, comme jadis, de base à une grande quantité de change étranger et américain. Nous tenons, néanmoins, d'un ancien courtier, M. H. J. Pegram, qui a maintenu sa position dans le commerce, que les lettres reçues de l'Ouest indiquent que la récolte de 1864 sera d'un demi ou d'un tiers de moins que celle de 1863 et, pour ainsi dire qu'elle n'excédera pas quarante mille boucauts; que la récolte de cette année sera probablement la plus faible qu'on ait jamais due aux Etats Unis. Cette diminution est le résultat que laissait prévoir la désorganisation du travail au Kentucky, au Tennessee, au Missouri, en Virginie et dans la Caroline du Nord. En Virginie et dans la Caroline du Nord, on a cultivé fort peu de tabac et une grande partie de tabac de 1864 ayant été coupé avant la maturité, est considérablement avarié. On se souvient que la récolte de l'Ouest de 1863 a été la plus forte qui ait jamais été faite dans cette partie des Etats-Unis, qu'elle a été la cause de la grande accumulation de stock à Londres, à Liverpool, à Brême, à New York, à Louisville, stock qui a excédé, de trente-cinq mille boucauts, la moyenne des dix années antérieures. Il n'y a pas actuellement de demande pour l'exportation, mais il en serait autrement si les détenteurs de l'Ouest expédiaient leur tabac pour ce marché.

Nous apprenons que MM. J. M. Lapeyre et Thomas Sloo ont accepté la place de commissaires de liquidation de la Banque des Marchands. Le troisième commissaire est M. G. Carrie Denois; il est absent, mais acceptera sans doute la position. Ces messieurs sont nommés par un ordre du général Canby. Les deux premiers entreront de suite en fonctions.

Il a été question, dans notre dernier bulletin, de l'inconvénient résultant de la clôture, à cause d'une déclaration de dividende, des livres de transfert de la Compagnie des chemins de fer de la ville; nous apprenons que la réouverture de ces livres est fixée à mardi prochain, 11 du courant. La clôture des livres de transfert des banques ne se fait pas de la même manière; dans quelques-unes des institutions, elle a lieu avant un dividende, et dans d'autres avant une élection, conformément à leurs chartes ou à leurs règlements. D'après les règlements de la Compagnie des chemins de fer de la ville, il faut que les livres soient fermés pendant dix jours avant la déclaration d'un dividende.

L'or a ouvert en bonne demande, ce matin, et il s'en est vendu à 141 à 143—ce dernier taux à la suite d'une rumeur d'après laquelle le marché de New York aurait été à 146 Plus tard, quand on a su que l'or était tombé, dans Wall street, à 138 on a vendu à 140 à 141, mais la demande animée s'étant maintenue pour la rivière Rouge, le Texas et Mobile, les opérations ont atteint le chiffre de $100,000. A la clôture les cours étaient de 140 1/2 à 141, contre 141 hier soir. Il s'est vendu et revendu $2000 à 140, $3000 et $1300 à 140 1/2, $2000 et $5000 à 141, $4400, $5000, $1000 et deux lots de $2500 à 141, $12,000 à 141 3/4, $2500 et $7000 à 142, $5000 à 142 1/2, $2000 à 143, $15,000 en plusieurs lots, prises par un acheteur, à 139 à 142. Il n'y a pas eu d'autres ventes d'argent; nous disions, dans notre dernier bulletin, qu'une vente de $1000 en piastres américaines avait eu lieu à 131—Les piastres mexicaines sont sur le même pied que l'or.

Les ventes de sterling embrassent en tout £10,000 à £11,000, y compris des traites particulières de première classe à 147 1/2, 148, 148 1/2, 148 3/4 et 150; et une traite de banque à 151 1/2. Les transactions à 150 comprennent une traite de ville de £2000 et une traite Matamoros moins forte—Une traite particulière sur France s'est vendue à 3 80 et une traite de banquier particulier à 3 70. La seule banque qui voulût tirer aujourd'hui 3 65. Hier on cotait le sterling à 147 à 150 les traites particulières, et 151 1/2 à 154 celles des banques; les francs à 3 76 à 3 80 ceux des particuliers et 3 65 à 3 67 1/2 ceux des banques.

La quantité de change sur le Nord a augmenté. Les acheteurs sont en l'avantage, mais les banques et la plupart des courtiers ont continué de tirer sur New York à 3/8 d'escompte. Il n'en est pas de même à la demande modérée.—Au dehors il s'est vendu $140,000 à vue, sur New York, à 3 personnes, à 3/4 d'escompte, et des sommes moins fortes à 5/8, 7/8 et 1; $40,000 à un jour de vue à 7/8 et $10,000 à 1; $5,000, à trois jours, à 1 et $5,000 à 1 1/4, [illegible] quinze jours à 1 3/4; un [illegible] sur Boston à 7/8.

[illegible] 50 actions de la Banque des [illegible] and Traders s'est faite à $30 50; [illegible] qui ait été annoncée.—Il ne s'est [illegible] corps d'assurance ni bons de la ville.

Les billets de banques n'ont guère trouvé d'acheteurs; il y a eu, cependant, demande de billets de la banque de l'Etat de la Louisiane et il s'en est vendu pour $1,500 à 62 1/2 contre la piastre, $2,000 et $1,000 à 63 1/2, qui sont les prix 64, et $3,700 à 65.—Il s'est vendu également $1,600 de la banque de la Nlle-Orléans à 76 1/2, des billets de la banque de l'Union à 75, d'autres à 68 1/2 et $900 à 85 1/2; $5,000 de la banque des Marchands à 66—Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 38, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 60 à 65, ceux de la banque des Marchands à 60 à 66, ceux de la banque de la Nlle Orléans à 70 à 76 1/2, ceux de la banque de l'Union à 80 à 85, ceux de la banque du Crescent à 80 à 85. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les acheteurs de petits montants. Il s'est vendu $10,000 en billets du Trésor de la ville, en deux lots, à 1 1/4 d'escompte. Ces billets sont cotés à 3/4 à 1 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 5 juillet.

COTON—La demande a été limitée ce matin à l'ouverture du marché, à des prix plus faibles, et les ventes se sont bornées à environ 400 balles écoulées à 33 à 35 cts pour le good ordinary, 37 à 39 pour le low middling et 42 à 43 pour le middling. Ces chiffres indiquent une nouvelle baisse—celle-ci de 4 cts—dans le good ordinary, et de 3 cts dans les qualités meilleures. Le fait est, qu'à la clôture, le strict good ordinary n'aurait pu, dans notre circonstance, commander 35 cts, qui est le chiffre le plus élevé. Hier, il s'est fait des ventes s'élevant à environ 200 balles.

SUCRE ET MELASSE—L'approvisionnement de sucre continue à être modéré, mais il est assez fort pour suffire aux besoins, et les affaires se bornent à des ventes de petits lots de sucre de la Louisiane à 12 3/4 pour le bon commun à bons, 13 à 13 1/2 pour le prima, et 16 pour le jaune clarifié. Le Cuba de choix se détaille à 15 cts. Il est arrivé de la rivière Rouge, 100 boucauts de sucre qui seront transbordés pour l'Ouest.

PRODUITS DE L'OUEST—L'animation à été en quelque sorte plus prononcée sur le marché aujourd'hui, mais cette amélioration dans le mouvement n'a eu pour résultat aucune vente étendue, excepté, toutefois celle de 500 barils de farine extra—mais les prix payés pour la marchandise n'ont pas été rendus publics. En addition à ce lot, 175 barils de fine ont changé de mains à $6 00, 200 de superfine à $7 00, 250 de superfine, en quatre lots à $7 25, 100 d'extra à $7 75, 100 de superfine de choix à $8 00, 215 de bonne extra à —, et 50 de choix à $9 75; 1000 sacs de maïs à $1 15 et $1 25 le boisseau; 400 sacs d'avoine à 70 cts le boisseau et 700 sacs de son à $1 30 les cent livres.

FRETS—Les steamships Mississipi, maintenant dans le port et le Fung Shuey, actuellement dû, prennent du coton pour New York à 2 cts la livre. Les transports à vapeur demandent un prix moindre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 5 juillet 1865.

Arrivé hier, 12 vaches à lait et 130 veaux. Vendu: 120 boeufs, 495 moutons, 9 vaches à lait et 59 veaux. A vendre, 140 boeufs, 374 moutons, 40 vaches à lait et 35 veaux.

Boeuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— à	[illegible]
Boeuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net	— à	[illegible]
Boeuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net	— à	[illegible]
Cochons, par liv. gr	[illegible]	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait	[illegible]	[illegible]

LISTE MARITIME.

☞ On trouvera à la page anglaise, la liste de navires et bateaux expédiés ou arrivés dans le port de la Nlle Orléans.

Marié samedi, 1er juillet 1865, à l'église St Rose de Lima, par le Rév. Foret, M. HENRI BLASCO à Mlle JOSEPHINE ODILE REINECKE—tous deux de cette ville.

Grandes installations de vitrières
A VENDRE à bon marché. [illegible]
L. GOSCHAUX,
213 à 215 rue Ste [illegible]
6 juillet—W

AVIS.

On demande à louer une maison haute ou basse, située dans les limites suivantes: de la rue du Canal à la rue Dumaine, et de la rue Royale à la rue des Remparts. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 juillet

LE Dr. GRIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE.

A repris l'exercice de sa profession et s'est associé avec le Dr. LAMM, élève du Dr. G. W. FARNEY. Ils occupent le cabinet du Dr. BEAUREGARD, au coin des rues Royale et St-Pierre.

Académie de Musique.
Spalding, Rogers & Bidwell, [illegible]
[illegible]
MONS BRONKLENOR[illegible]
Emolie à la mélodie.
PIECES COMIQUES [illegible]
Représentation SAMEDI, A MIDI, pour les dames et les enfants.
Les portes s'ouvrent à sept heures et la pièce [illegible]

Dyspepsie, Aigreurs, &c, &c;
GUERISON RADICALE!
ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE
DU Dr J. ELLALENA.
[illegible]
A vendre chez
Ed. GUILLON, 139 rue Royale,
A. SCHWARS, [illegible] rue de Chartres.

Avis.
ON demande un JARDINIER [illegible] S'adresser à M. E. Gessard, [illegible]

MAISON NEUVE A LOUER, [illegible]

Ligne de la Malle
DE MOBILE ET DE LA NLLE ORLEANS.
LES MERCREDIS ET LES SAMEDIS.
[illegible]
CELLOS & GOODWYN, agents.
CHARLES [illegible] & CO. agents.

POUR LE HAVRE—[illegible]
GEO W. [illegible] & CO.

Pour le HAVRE—[illegible]

POUR GALVESTON—[illegible]
T. SHAILER, Jr.

POUR GALVESTON—[illegible]

PARFUMERIE
DE LA SOCIETE HYGIENIQUE
DE PARIS.
RECU à la FLORE DE BRONZE un assortiment complet de [illegible]
Cold Cream,
Crème d'amande,
Vinaigre,
Pomade Philocome,
[illegible]
SACHETS PARFUMES [illegible]
FRANCIS BOUVAIN,
Papetier et Imprimeur, [illegible]

AVIS.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous venons d'ouvrir une maison d'importation française de Grosserie et de commission en général.
[illegible]
BLANCHIN & GIRAUD.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de [illegible]
L'ELECTION [illegible]
J. M. [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans.
L'ELECTION [illegible]
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

MAISON A VENDRE.
[illegible]
GEO. SCHAEFFER, coin Conti et Villeré.

BANQUE DU SUD.
Nlle-Orléans, 26 juin 1865.
Cette Banque a repris ses opérations de change et d'escompte et de perceptions pour les correspondants du Nord et de l'Ouest.
THOS. LAYTON, Caissier.

Changement de domicile.
[illegible]
No 45 au No 37, rue de la Vieille-Levée.
CONQUET ainé.

A. BENOIST,
ANCIEN teneur de livres de la maison [illegible]
[illegible]

AVIS.
J'AI cédé, [illegible] ISIDORE DANZIGER [illegible]
THEODORE DANZIGER & FILS,
THEODORE DANZIGER.

Changement de local.
J'AI [illegible]
J. [illegible]

A vendre,
40 SACS CAFE JAVA [illegible]

Demande de nourrice.
UNE NOURRICE [illegible]

Arthur Brocard,
NOTAIRE PUBLIC,
No 12.......RUE CARONDELET.......No 12

OCTAVE DE ARMAS,
Notaire public,
146........RUE ROYALE........146.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Crescent.
A VIS est donné [illegible]

VENTES A L'ENCAN

Succession de A. Monsevvais—No 18657.
Meubles de Salon et Meubles de Maison.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.
Salle d'encan No 34, rue de Chartres

JEUDI prochain 6 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 6, rue St Pierre entre Chartres et Levée, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 24 juin 1865—
Un lot de livres de lois, meubles de bureau, bibliothèque, coffre fort, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Succession de J. M. Guyotnon.—No 17,930.
Propriété améliorée dans le Troisième District.
PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.

SAMEDI 5 août 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 28 juin 1865—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
6 juillet—5, 13, 20, 27, août 5

Epaules, plats côtés et corde.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui, jeudi, 6 juillet 1865, à 11 heures du matin, au No 51 de la rue des Magasins [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 6juillet

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 6 juillet 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, par ordre et pour le compte des gardiens du port, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 6juillet

Grocerie......Grocerie.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, encoignure des rues Magazine et Gravier.
AUJOURD'HUI, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'encan—
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 6juillet

Succession de Mme Louise Raboteau, épouse décédée de John Reichert.
PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER,
CHAS. E. FORTIER, encanteur,
Bureau—Commercial Alley, No 25.
JEUDI, 10 août, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Bienville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 1er juillet 1865, les propriétés ci-après désignées:
DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, [illegible]
Conditions—comptant.
L'acte de vente par devant E. J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Meubles.......Meubles.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Conti
JEUDI, 6 juillet 1865, à 10 heures du matin, il sera vendu à la rue [illegible]
Conditions—Comptant. 6juillet

VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.
LUNDI [illegible]
Conditions—[illegible]

VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau—rue Bienville et Passage de la Bourse.
MARDI, 11 juillet 1865, à 11 du matin, [illegible]
[illegible]

Vente positive et sans réserve de plusieurs propriétés situées dans le Troisième District.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, rue Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI, huit juillet 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
1o—Un lot de terre [illegible]
2o—Un lot de terre [illegible]
3o—Un lot de terre [illegible]
Conditions—[illegible]
Actes de vente par devant Ad. Boudousquie, notaire public. 6juillet

Vente pour cause de liquidation.
VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
MERCREDI, 12 juillet 1865, [illegible] 11 heures du matin, rue Bienville, [illegible]
[illegible]

Succession de Bienaimé Blanchard et Justine Michel sa communauté—No 21,177.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, 22 juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Bienville et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 22 de mars 1865, la propriété foncière suivante, appartenant à la susdite succession, à savoir:
Un lot de terre situé au faubourg [illegible]
Conditions—[illegible]
Acte de vente par devant Jos. Cuvillier, not. pub.

Vacherie, Vacherie.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, mercredi 5, et jeudi 6 juillet 1865, à 11 heures du matin, sur le chemin de Gentilly, près de la machine à dessécher, [illegible]
[illegible]

Aux Abonnés des journaux de la campagne.
L'AGENCE, [illegible]
FRANCIS BOUVAIN,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Vente de marchandises sèches, sans réserve.
PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, Encanteur.
JEUDI, 6 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No 43 et 47, rue de la Vieille Levée—
200 pièces cachemire noir et fantaisie,
300 pièces indiennes [illegible]
400 do coton blanc et écru, de diverses marques,
75 do toile d'Irlande,
70 do [illegible]
200 douz. bas assortis,
300 do mouchoirs [illegible]
300 do [illegible]
—ET—
300 lots [illegible]
Conditions—comptant.
☞ Cette vente sera la même que celle de MARDI. 6juillet

Mousseline suisse 3/4.
PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, encanteur.
JEUDI, 6 courant, il sera vendu à dix heures du matin, à leur salle d'encan No 43 et 47, rue de la Vieille Levée:
50 pièces mousseline suisse, 3/4.
Conditions—comptant. 6 juillet

Meubles—Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.
IL sera vendu aujourd'hui, jeudi, 6 juillet, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, rue St Charles—Un assortiment général de meubles, [illegible]
Conditions—comptant. 6juillet

Argenterie de table, doublement plaquée.
PAR Wm. H. BUNNELL, encanteur.
Bureau, rue Carondelet No 34.
VENDREDI, 7 du courant, il sera vendu à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, rue Carondelet, No 14—Une facture d'argenterie de table, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 6juillet

Farine—Pommes de terre.
PAR NELLIGAN & VON ZINKEN, encanteurs.
IL sera vendu jeudi, 6 juillet, sur la Levée, au pied de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—
300 barils farine légèrement avariée,
15 barils pommes de terre.
Conditions—comptant. 6juillet

Brasserie. Brasserie.
Grande vente importante, à l'encan, de tout le stock de la Brasserie de Guth.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 8 juillet, à 10 heures du matin, à la Brasserie de Guth, rue Conti, No 7—
Tout le contenu de la dite Brasserie, [illegible]
3 wagons à bière; [illegible]
Meubles, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 6juillet

Meubles Meubles.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau 89, rue Vieille-Levée.
VENDREDI, le 7 courant, à dix heures A. M., il sera vendu à l'encan, au [illegible]
Conditions à la vente. 6 juillet

VENTES JUDICIAIRES

Louis Mathé vs William Drown.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 juillet—13 20 27 août 3

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. M. Caillou—No 28,982.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
6 juillet—11,16

Succession de Eve Mangold—No 28,407.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
6 juillet—11,16

Succession de Richard Richards—No 28,408.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans.—[illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
6 juillet—11,16

Dans l'affaire de Jean Miloevich, un absent.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
6 juillet—11,16

Grande reduction de prix
AU
Magasin du Marché Tremé,
Situé au coin des rues Orléans et Robertson.
M. [illegible] vend, avant de partir pour le Nord [illegible] LUNDI 10 du courant [illegible] à CINQUANTE POUR CENT meilleur marché que le prix courant, savoir:
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

M. A. Schreiner vs. ses créanciers.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 19 786—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 de juin 1865, [illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des E. U.
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 juillet—10 12

La veuve Fanny Asher vs Joseph Kruger et Joseph Schwartz.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 19 784.—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] LUNDI 7 août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]
DEUX TERRAINS [illegible]
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 juillet—13 20 27, août 7

Jacques Genet vs la dame M. Lessoie.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 17,406—En vertu d'un ordre de vente [illegible] SAMEDI huit de juillet, [illegible]
Une armoire, Une table,
Une toilette, Un commode
Un bureau avec un [illegible]
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 juillet—27

Joseph Schwartz vs Joseph Kaiser—le même vs le même.
Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Nos 17,731 et 17,735—Jacob Staab vs le même.
Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 16,924—Francois Pfister vs le même.
Cour du Deuxième District Judiciaire, Paroisse de Jefferson—No 2669.
EN vertu de quatre writs de fieri facias [illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 juillet—13, 20, 27, août 7

AUX CAPITAINES DE NAVIRES—[illegible]

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
1201 RUE DE CHARTRES. 1201